

Paris le 29 Avril 2010



Attn : Mr Christian Lambert – Préfet de la Seine Saint-Denis

Association Parada France
75 rue du Faubourg Saint-Antoine
75011 Paris
contactparada@gmail.com
t : 06 24 88 60 75

Monsieur le Préfet,

Une intervention policière sur le terrain dit du Hanul, situé Blvd Anatole France à Saint-Denis, durant laquelle une distribution quasi générale d'OQTF a eu lieu ce mercredi 28 Avril 2010, nous amène à penser que l'avenir des familles établies sur ce terrain vient subitement de devenir incertain et qu'à nouveau c'est une politique répressive et non constructive qui risque de l'emporter.

Si l'on en croit les agents de police rencontrés sur le terrain qui ont bien voulu daigner nous parler, l'expulsion serait non seulement imminente, mais surtout sans autre solution qu'un retour humanitaire proposé aux habitants par les services de l'OFFI. (retour qu'ils ont déjà refusé au mois de juillet 2008, et qu'ils refuseront à nouveau sans aucun doute d'une part, et dont les attestations de dépôts établies à Bagnolet ce même 28 avril 2010 sans cachet ni signature et distribuées à Saint-Denis ne sauraient avoir aucune valeur.)

La loi ne protège peut-être pas les occupants sans droit ni titre d'immeubles ou de terrains, mais il n'en reste pas moins que cette pratique n'en serait pas moins inhumaines et scandaleuses. Quelle que soit l'indignité des conditions d'habitat, c'est bien de "leur domicile" que les familles qui vivent au Hanul vont être expulsées et cela sans autre perspective immédiate que l'errance.

Nous savons par expérience, qu' hormis les quelques cas où l'évacuation d'un lieu de vie fait suite à un processus de sélection au cours duquel certaines familles sont retenues pour intégrer un projet d'accueil (dont les résultats restent encore à prouver et les méthodes très discutables), aucune solution de relogement n'est jamais proposée aux familles. Concernant le Hanul, nous savons d'ors et déjà que ce type de processus ne sera pas mis en place du fait qu'un tel projet a déjà vu le jour à Saint-Denis avec la population du campement de la rue Campra en 2007.

En règle générale, après une expulsion, il est fréquent que des groupes errent plusieurs semaines de lieu en lieu, se faisant refouler de part et d'autre : c'est toujours le cas, après bientôt trois ans, de l'ensemble de la population du bidonville de Saint-Ouen qui n'avait pas été retenue pour intégrer la MOUS mise en place en 2008, population avec laquelle nous sommes toujours en contact et qui est aujourd'hui répartie au sein de divers bidonvilles de Seine Saint-Denis.

Par expérience, nous savons également que le maintien du bidonville dans l'état actuel est loin d'être une solution, mais nous savons aussi qu'une expulsion réduirait à néant les efforts d'intégration fournis par la population du Hanul depuis leur installation. Or les Roms de Saint-Denis, ce sont eux, car voilà maintenant 10 ans qu'ils attendent que des propositions réelles avec un véritable accompagnement à l'appui leur soit faites !

L'évacuation du terrain ne fera que déplacer le problème d'une part, et anéantira le cursus scolaire des 23 enfants scolarisés, dont certains de longue dates, parfaitement intégrés à leur école et qui plus est bons élèves, qui rejoindront les 6000 à 7000 enfants roms qui ne sont pas scolarisés en France et dont l'avenir se résume à devenir de futurs analphabètes créés par notre société.

Le travail mené par Parada France au Hanul a donné lieu à certains succès et bien entendu à de nombreux échecs, certains enfants n'étant pas encore totalement prêts à supporter un rythme soutenu dans un milieu qui leur est étranger, et malgré des efforts manifestes de la part des enfants comme des parents nous avons du faire face à de nombreux décrochages au départ, mais aujourd'hui nous ne pouvons que constater que le temps passé auprès des familles a porté ses fruits et que la grande majorité des enfants scolarisés fréquente régulièrement leur établissement scolaire et progressent un peu plus chaque année.

Les premiers arrivants du Hanul, des Roms roumains, occupent le terrain depuis l'an 2000. Chaque occupant y a construit sa maison avec des matériaux récupérés (tôle, anciennes portes fenêtres, caravanes...).

Un protocole d'accord a été passé entre la mairie de Saint-Denis et les occupants du Hanul en 2003, stipulant les obligations réciproques suivantes :

De la part de la mairie de Saint Denis :

- Fourniture d'un point d'eau
- Fourniture de l'électricité
- Fourniture de toilettes et de douches et leur entretien
- Fourniture de containers à poubelles et collecte des déchets.

De la part des habitants du Hanul:

- Ne pas faire augmenter le nombre d'habitants
- scolariser les enfants présents
- Entretien le terrain, et utiliser les poubelles
- Participer financièrement aux dépenses d'électricité

Aujourd'hui, le Hanul regroupe un peu plus de 150 personnes, soit une trentaine de familles élargies, vivant dans des conditions précaires, avec un seul point d'eau commun. Certaines familles vivent à 10 dans des maisons de moins de 30m². Le ramassage des déchets est très irrégulier, et l'entretien des sanitaires quasiment inexistant. Dans ce contexte, en collaboration avec des associations telles que AOA, No Mad's Land, Naturalo et le soutien de la Fondation Abbé Pierre, un premier bloc de toilettes sèches a pu être installé en janvier dernier, et la construction d'un second bloc était prévu dans le courant de Mai.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les enfants du terrain sont scolarisés, la population est relativement stable et l'entretien du terrain fait dans la mesure du possible par les habitants.

Suite à un début d'incendie au niveau du compteur il y a environ 5 ans, l'électricité a été définitivement supprimée pour des raisons de sécurité. En effet, le nombre de prises fournies s'est avéré très insuffisant pour les besoins des habitants (6 prises pour 150 personnes) d'autant plus qu'avec l'arrivée de l'électricité, les habitants avaient multiplié leurs besoins (TV, chauffage, plaques de cuisson, ...).

Le terrain du Hanul est sans aucun doute le plus ancien d'Ile de France, et n'a quasiment pas évolué en 10 ans. Un incendie qui avait détruit presque la moitié du terrain en septembre 2008, nous a amené à équiper, en partenariat avec l'association Malaika, l'ensemble du bidonville en extincteurs et une formation a été donnée aux habitants par des pompiers professionnels en vue de prévenir les risques d'incendie.

La signature du protocole d'accord a aujourd'hui 7 ans, les associations et autres comités de soutiens qui avaient soutenu cette initiative se sont peu à peu désintéressés de ce terrain pour s'occuper d'autres lieux en Seine Saint-Denis, notamment des projets d'insertions de Saint-Ouen, Aubervilliers et Saint-Denis.

Voilà maintenant plus de 4 ans que Parada intervient sur le terrain du Hanul en proposant des ateliers artistiques et éducatifs aux enfants, du soutien scolaire, un service de médiation, de la scolarisation, la création d'événements culturels avec les habitants du terrain au sein de leur quartier et dans une moindre mesure un accompagnement médical des enfants.

Par ailleurs, depuis plus deux ans Parada propose de mettre en place un véritable programme « pilote » auprès des habitants du Hanul en collaboration avec d'autres associations de professionnels (notamment AOA et No Mad's Land, spécialisées respectivement dans l'architecture et l'aménagement des aires d'accueil pour les gens du voyage) avec comme objectif à moyen - long

terme soit la fermeture définitive du bidonville après avoir pris en considération chaque cas individuellement, soit de lui faire subir des changements tels que l'appellation de bidonville ne lui corresponde plus.

Des pistes de réflexions ont déjà été envoyées à la Mairie de Saint-Denis, à Plaine Commune mais aussi à la Préfecture et à la sous préfecture de Seine Saint-Denis, et force est de constater qu'aucune de ces institutions n'a jamais daigné y répondre. Or un tel projet ne peut exister qu'avec une réelle collaboration des pouvoirs publics, des partenaires associatifs de terrain et bien entendu la population du Hanul elle-même, qui sans garantie ne saurait être en mesure de fournir quelque investissement que ce soit.

Dans ce contexte, je vous invite à faire au mieux pour que les habitants du Hanul ne soient pas jetés dehors comme des chiens !

En effet, une évacuation pure et simple aurait des répercussions graves sur l'ensemble des habitants, à commencer par les enfants. J'attire votre attention sur le fait que parmi les 57 enfants de 0 à 14 ans de ce terrain, 19 sont nés en France, et qui plus est à Saint-Denis pour la plupart, et 23 enfants sont scolarisés.

Enfin je sollicite de votre part de vous rapprocher du préfet de région et de tout mettre en oeuvre pour qu'enfin, une véritable table ronde à l'échelle régionale réunissant les préfets de départements, les élus et les associations pour trouver ensemble des solutions de sortie des bidonvilles en termes d'hébergement et de logement dignes et durables, qui reposent sur l'implication solidaire de toutes les collectivités locales franciliennes ainsi que l'ont déjà demandé à maintes reprises le Collectif Romeurope et divers maires de communes.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, et aux suites j'espère favorables qu'il pourrait engendrer, je vous prie de croire, Mr le Préfet en l'expression des mes sentiments respectueux.

Cordialement

Coralie Guillot
Association Parada France

Copie : Mr Teodor Buconschi : Ambassadeur de Roumanie
Mr Eric Besson : Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire
Mr Benoît Apparu : Secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme
Mr Olivier Dubaut : Sous Préfet de la Seine Saint-Denis
Mr Didier Paillard : Maire de Saint-Denis
Mr Patrick Brauezec : Président de La Plaine Commune
Mr Daniel Canepa : Préfet de la Région Ile de France